

8, rue Sedaine, 75 011 Paris, Fax: 0972288050 courriel: Lamap1@aol.com

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'association le 14 février 2012

Présents: Membres du bureau : Annie COUËDEL, Présidente, Francine DEMICHEL, Vice-Présidente, Maurice COURTOIS, Secrétaire général, Françoise CHICLET, trésorière.

Membres du CA: Guy BERGER, Daniel SANDOVAL, Pierre NICOLAS.

Claudine CORBESIER, Patrick CORBESIER, Ingolf DIENER, Gergana DIMITROVA, Sandra TOMASSI, Nicole BLONDEAU, Bocar Alpha KANE, Elena KARACHONTZITI, Colette PERRIGAULT, Mehdi FARZAD, Daniel SANDOVAL, Julie SERVEL, Sophie VAN ZINNICQ BERGMANN, Torsten RIDELL, Bernard NICOLAS.

Excusés (ayant donné une procuration), Nelly Cristin, Dirk Seyfert, Anne Couëdel-Courteille, Eric Courteille, Florent Boum, Roberte Portron, Jean Couëdel, France-Lise Couëdel, Audrey Mestre, Patrice Mestre, Christophe Forgeot, Antoine Da Lage, Françoise Couëdel, Mathilde Bayle, Tristan Couëdel, Lucia Ozorio, François Léger, Maryse Palazzi, Pascal Semlali, Edelia Guillen, Marie-Ange Guillen, Nianguiry Kante, Francesca Machado, Leonardo Da Vinci, Luca Trisch, Ricardo Escobar, Cynthia Running-Johnson, Olivier Akakpo-Guétou, Serge Couëdel, Murielle Grenet, Joël Sauvain, Elodie Tas, Matthieu Awonongbadje, Rosine Marès, Christian Schmitt, Rodolfo Zarati, Yolande Robveille, Manolo Merino, Yorgos Stamelos, Corinne Lapeyres, Renaud Burkhalter, Marcos Gonzales, Rui Alberto, Johanna Mauger, Fouad M'Rah, Marie-Louis M'Rah, Selim M'Rah, Déborah Nicolas, Bernard Bellaiche, Rui Alberto, Christophe Forgeot, Lucia Ozorio, François Léger, Victorino Flores, Cornelia Schöffler.

La présentation du rapport moral est faite par Guy BERGER, celle du rapport financier par Françoise CHICLET (trésorière). Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Prévisions financières

Eleni KARACHONTZITI, membre de L'AMAP et présidente du CIVD propose que l'AMAP participe au financement du projet Akoumapé organisé en partenariat avec le CIVD en prenant en charge le paiement de trois billets d'avion Paris-Lomé à hauteur de 2 700 €. Proposition acceptée à l'unanimité.

L'AMAP subventionnera officiellement le festival interculturel 2012 à Paris 8 à hauteur de 300 €. Décision votée à l'unanimité.

Matthieu AWONONGBAGJE, président de L'AMAP-Togo, nous a fait savoir par courriel les difficultés que rencontre l'association, un certain nombre de ses membres actifs ayant dû

restreindre ou suspendre leurs activités, soit parce qu'ils ont obtenu un emploi soit parce qu'ils s'apprêtent à quitter le Togo. Pour permettre à L'AMAP-Togo d'être mieux connue et de faire redémarrer ses activités (un projet de formation par objectifs), il souhaiterait louer un local à Lomé. L'AMAP participera à ses frais sur la base de 50 € mensuel sur un an, soit 600 €/an renouvelable par décision de l'AG.

L'association Mouvement Amérique Française va envoyer des ordinateurs en Haïti et contribuera à la création d'une médiathèque à Sainte-Suzanne. L'AMAP participera à une part des frais d'envoi en complément de ce qu'ils obtiendront à concurrence d'une somme maximale de 500 €. Guy BERGER se propose de prendre contact avec Aide et Action pour un possible complément de subventions.

Deux associations amazighes en Algérie ont entrepris d'éditer une revue en français, Asenfar, dans le prolongement des séminaires organisés avec L'AMAP en 2008. L'AMAP contribuera à cette initiative en achetant quarante numéros de cette revue (soit 320 €) ou, si cela est possible, en contractant des abonnements.

Organisation

La fonction de trésorière du bureau de l'AMAP est confiée, en remplacement de Françoise CHICLET, à Claudine CORBESIER et à Rosine MARES, trésorière adjointe. Sandra TOMASSI devient membre du CA de L'AMAP. Conformément aux statuts de l'association, d'autres modifications du conseil d'administration seront éventuellement décidées (à titre provisoire) dans l'intervalle entre deux sessions de l'assemblée générale.

Annie Couëdel propose que des attestations de stages soient délivrés aux étudiants qui ont participé à un projet de L'AMAP ou d'une association partenaire, avec, le cas échéant, une certification par le Collège coopératif de Paris, lorsque ces stages ont un rapport précis avec le monde de l'éducation. Mehdi FARZAD, directeur du collège coopératif de Paris est d'accord avec cette proposition. Les modalités pratiques sont à mettre au point.

Daniel SANDOVAL a présenté des propositions concernant le fonctionnement et les objectifs de L'AMAP. À côté des projets lancés par les associations L'AMAP ou d'autres associations du réseau, le rôle de L'AMAP-Paris devrait se consacrer au renforcement des liens entre les associations, en faisant connaître par internet leurs différentes actions (informations, images, bandes vidéo sur le net), et susciter des collaborations : présenter une exposition du Chili à Paris ou ailleurs, donner les résultats d'une enquête, cofinancer un projet, etc. Ce qui impliquerait une plus grande réactivité du site internet, une webletter, etc.

En outre, selon Daniel SANDOVAL, L'AMAP devrait rechercher les propositions de financement disponibles, ce qui est désormais possible en étudiant divers sites institutionnels, mais aussi en utilisant les réseaux personnels de membres de L'AMAP. En ce qui concerne les projets de l'union européenne, le nom de Yorgos STAMELOS est prononcé, et Daniel SANDOVAL se propose de s'occuper de l'UNESCO. D'autres volontaires ?

La réunion se termine à 21h 30.